

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Le Congrès liturgique de Londres. — IV Les Soeurs garde-malades de l'Hôtel-Dieu. — V Le Père Edouard. — VI Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. — VII Le nouveau rituel. — VIII Statue de saint Augustin. — IX Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 28 juin

On annonce :

Le premier vendredi du mois;

La fête des Ss. ap. Pierre et Paul (solennité, sans jeûne, le 5 juillet) ;

Les examens;

La clôture du mois du Sacré-Coeur de Jésus (1).

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

Note. — On n'est plus obligé de jeûner, samedi, veille de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul. (Indult. du 1er concile plénier, du 7 février 1912.)

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 28 juin

Fête de S. JEAN-BAPTISTE (2), double de 1e cl.; mém. du 6e m.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. Elisabeth), mém. des Ss. Ap. Pierre et Paul et du dim.

Note. — On n'est plus obligé de jeûner, samedi, veille de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul. (Indult. du 1er concile plénier de Québec).

1) Pour les indulgences, voir le No 21, note 2.

2) La fête de saint Jean-Baptiste, depuis 1912, ne se fait plus le 24 juin, mais le 4e dim. de juin, afin d'être chomée. Mais à partir de 1915, elle sera célébrée de nouveau au 24; la fête du Précieux-Sang (jusqu'ici, le 1er dim. de juillet), se fera le 1er juillet, et celle de la Dédicace, le 8 juillet (au lieu du 1er dim.).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 5 juillet

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul, ou à saint Paul seul, la solennité se fait comme ailleurs, le 5 juillet, par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brév., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

La solennité des titulaires (autres que saint Jean-Baptiste, saint Pierre ou saint Paul), qui se rencontrent, cette année, entre le 28 juin et le 5 juillet, n'aura lieu que le 12 ou le 19 juillet.

Diocèse de Montréal. — Fête du titulaire de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Ville Saint-Paul et Ile-aux-Noix).

Diocèse d'Ottawa. — Fête du titulaire de saint Pierre (Wakefield), et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer Est).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Fête du titulaire de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

Diocèse des Trois-Rivières. — Fête du titulaire de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

Diocèse de Sherbrooke. — Fête du titulaire de saint Pierre (La Patrie) et de saint Paul (Scottstown).

Diocèse de Nicolet. — Fête du titulaire de saint Pierre (L'Avenir) et de saint Paul (Chester).

Diocèse de Pembroke. — Fête du titulaire de saint Pierre (Coulonge).
J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, juin 1914.

LE concordat que la Serbie veut faire avec le Saint-Siège est en bonne voie et les premiers pourparlers ont abouti à une base d'entente entre son gouvernement et le Vatican. La Serbie a accepté la création de trois évêchés, dont un aura son siège à Belgrade, qui sera la métropole du royaume; et ce premier pas maintenant fait, on va

régler les autres conventions d'ordre secondaire il est vrai, mais éminemment pratiques. La Serbie a un grand intérêt à conclure ce concordat. Déjà quand le roi Alexandre, tombé plus tard sous le poignard des conjurés serbes, vint à Rome voir le roi d'Italie, il voulut faire officiellement une visite au Souverain-Pontife Léon XIII. Adoptant le cérémonial usité, comme il était l'hôte du Quirinal, il alla dîner à l'hôtel du Quirinal, *via Nazionale*, et en partit après midi, escorté par un détachement de gendarmes italiens qui l'accompagnèrent jusqu'à la porte des Suisses. L'audience achevée, l'escorte le reprit au même endroit et le reconduisit à l'hôtel du Quirinal, d'où il se rendit au palais royal. Dans cette entrevue, on sait qu'il fut fait mention d'un concordat avec le Saint-Siège.

La Serbie est soumise à deux influences. L'une est celle de l'Autriche, qui est à ses portes et qui, d'après des accords avec le Saint-Siège, avait le protectorat des sujets catholiques dans ce pays; l'autre est celle de la Russie, qui était très désireuse d'attirer dans son orbite le jeune royaume.

Le concordat de la Serbie devrait avoir pour conséquence, en donnant une situation légale aux catholiques de ce pays, de mettre fin au protectorat de l'Autriche, soit dans l'ancien royaume, soit dans les territoires qu'elle s'est annexés à la suite de la récente guerre des Balkans. Or, l'Autriche a un grand intérêt à conserver cette situation qui maintenant n'aurait plus, il est vrai, sa raison d'être, mais qui sert ses intérêts politiques et lui laisse toujours une porte ouverte pour intervenir dans les affaires du royaume.

Les intérêts de la Russie sont absolument contraires à ceux de l'Autriche. La Russie est certaine que, délivrée de l'influence autrichienne, la Serbie sera forcément attirée dans sa sphère. Aussi les négociations ont été jusqu'à présent favorisées par la Russie, tandis que l'Autriche se tenait sur la défen-

sive, attendant que quelque incident, qui ne s'est pas encore produit, lui permit de jeter son influence dans la balance pour conserver la Serbie sous sa coupe.

Telle est en ce moment la question qui se débat. Les premières bases ayant été fixées d'un commun accord, il est à croire que le concordat serbe entrera bientôt dans la sphère des réalités. Ce n'est point que Pie X soit un fervent des concordats; mais dans le cas présent il n'y a que cette forme de traité possible, et la sagesse pontificale essaiera d'en tirer, pour le bien de l'Eglise serbe, qui est son unique objectif, le meilleur parti.

* * *

Le Souverain-Pontife, quand il impose la barrette aux nouveaux cardinaux, répond au discours que lui adresse le premier des membres du Sacré-Collège. Ordinairement ces discours, si nous prenons modèle sur ceux de Pie IX et de Léon XIII, étaient des discours que j'appellerai de haute courtoisie. Le cardinal exprimait au Souverain-Pontife les sentiments de gratitude de ses éminents collègues pour l'honneur auquel ils avaient été appelés, et l'assurait de leur fidélité et de leur profond attachement. Le pape, reprenant le même thème, faisait l'éloge des nouveaux cardinaux et se réjouissait d'avoir en eux de nouveaux soutiens de l'Eglise, prêts à verser leur sang pour elle. Ces discours ne prenaient ordinairement point une teinte politique. Mais avec Pie X les choses ont changé. Les consistoires se sont espacés, en général un tous les deux ans, et le pape se sert de cette cérémonie pour dire autre chose que des compliments. Le discours des derniers jours de mai n'a point échappé à cette préoccupation et le pape, passant en quelque sorte au-dessus de la tête des nouveaux cardinaux, a voulu donner un avertissement à toute l'Eglise.

Il appartenait à Son Eminence le cardinal Bégin, le premier des cardinaux nouvellement créés, à cause de l'ancienneté de son sacre et de la dignité métropolitaine, de porter la parole au nom de ses collègues. Il l'a fait dans un langage noble et élevé, parlant en français et en un français élégant, clair, précis, dont n'aurait pas à rougir l'Académie française. C'est la première fois qu'un cardinal d'outre-mer prenait la parole dans une circonstance aussi solennelle, et ce point est à noter dans l'histoire du Canada.

A propos du nouveau cardinal canadien, qu'il me soit permis de rappeler une vieille anecdote qui le regarde. Mgr Bégin était évêque de Chicoutimi quand le pape le donna comme coadjuteur au cardinal Taschereau et le fit archevêque de Cyrène. Mgr Bégin résista tant qu'il le put convenablement; mais enfin il dut se rendre et partit pour Rome. Arrivé à l'audience, Léon XIII lui dit en plaisantant et en jouant sur le mot: " Monseigneur, il paraît que ma *sirène* n'avait pas de charmes pour vous?" — " Que voulez-vous? reprit le prélat, " j'étais évêque de Chicoutimi, j'avais 60,000 habitants sur lesquels il n'y en avait pas dix qui ne fissent point leurs pâques. " Et Léon XIII de reprendre: " Si je l'avais su, peut-être vous y aurais-je laissé; mais maintenant, je vous appelle autre part. "

Le pape a commencé par féliciter les nouveaux cardinaux, puis il a parlé du modernisme et des syndicats chrétiens. Il faut savoir que, malgré les assurances contraires, la question de l'interconfessionnalité des syndicats fait du bruit en Autriche et que des catholiques soutiennent cette interconfessionnalité comme la meilleure formule des syndicats ouvriers et la donnent comme le désir du Souverain-Pontife. C'est d'ailleurs une lutte qui se poursuit, soit en Italie, soit en Allemagne et en Autriche. En Italie, le Père Tacchi Venturi, nouveau secrétaire-général de la Compagnie de Jésus, a été obligé de se défendre contre l'*Unità Cattolica* de Florence qui est,

dans cette partie de l'Italie, l'organe des catholiques dits intégraux ou intégristes et qui paraissent plus catholiques que le pape lui-même. En Autriche, récemment, les syndicats chrétiens et non catholiques continuent à progresser et à se donner comme la meilleure expression des doctrines sociales catholiques. Ils adoptent le nom significatif de syndicats chrétiens, marquant ainsi qu'ils tendent à embrasser toutes les confessions chrétiennes. Bien plus, on relève dans leurs organes des phrases comme celle-ci : " Les syndicats admettent dans leurs rangs les membres de toutes les confessions chrétiennes ". Or, dans son allocution, le pape, après avoir parlé contre les semeurs de doctrine qui ne sèment pas la doctrine pure de l'Eglise — allusion au modernisme sous toutes ses formes — déclare : " Dites clairement que les associations mixtes, les alliances avec les non-catholiques pour le bien-être matériel, sont permises dans certaines conditions ; mais dites aussi que le pape aime surtout (*praedilige*) ces unions de fidèles, qui, mettant de côté tout respect humain et fermant les oreilles à toute flatterie ou menace contraire, se serrent autour de cette bannière, qui, bien qu'âprement combattue, est la plus splendide, la plus glorieuse : celle de l'Eglise. Tel est le champ dans lequel vous devez exercer votre activité et votre zèle. "

Ces choses ne sont pas nouvelles, elles ne sont que la réédition, sous une autre forme, de l'encyclique *Singulari quadam*. Mais puisqu'il semble qu'on avait tendance à l'oublier, Pie X a voulu, dans une occasion solennelle, affirmer que ce document pontifical restait intact dans son ensemble comme dans ses détails. Il a bien pris pour devise ce mot de saint Paul *depositum custodi*, et tous les actes de son pontificat, de l'encyclique *Pascendi* à l'allocution aux nouveaux cardinaux, en sont la preuve.

* * *

Su
son
mix
tue
le
nel
cor
unc
fait
On
XV
pou
De
les
et r
mer

2
litu
Cat
pre
litu
Lor
car
litu
réu
le c
don
C
car

Ce consistoire aura eu aussi une nouveauté. La Garde-Suisse avait son costume traditionnel, que nous lui connaissons. Mais les officiers qui portaient jusqu'ici un costume mixte, tenant de la devise du corps et des modes militaires actuelles, avaient plus. Par exemple, ils avaient d'ordinaire le *genu*, et les photographies nous montraient le colonel Répond en uniforme sanglé à la taille et coiffé d'un bicorne à plumes noires. C'était ce que les Italiens appellent *una stonatura*, un manque d'équilibre. Maintenant, Pie X a fait reprendre le vrai costume aux officiers de la Garde-Suisse. On possédait d'anciennes gravures montrant quel était, au XVI^e siècle, l'habillement de ces officiers et on s'en est servi pour leur nouvel uniforme. Il est rouge avec des galons d'or. De cette façon, la Garde-Suisse, tant pour les soldats que pour les officiers, aura un uniforme s'inspirant aux mêmes sources et reproduisant ce qu'était ce corps si dévoué au pape au commencement du XVI^e siècle.

DON ALESSANDRO.

LE CONGRÈS LITURGIQUE DE LONDRES

Nous annonçons récemment qu'un congrès international liturgique se tiendrait en juillet prochain à Londres. Or, Dom Cabrol, le secrétaire de ce congrès, vient de communiquer à la presse catholique la note suivante : " La date du Congrès liturgique coïncidant avec elle du Congrès eucharistique de Lourdes, le comité de ce dernier a vivement insisté auprès du cardinal-archevêque de Westminster, afin que le Congrès liturgique fût remis à une date postérieure et que les deux réunions ne parussent pas se faire concurrence. D'accord avec le cardinal de Westminster, le comité du Congrès liturgique a donc résolu de retarder ce dernier jusqu'au mois de mai 1915."

On peut ajouter que ce congrès n'en sera que plus brillant, car il pourra ainsi être mieux préparé.

LES SŒURS GARDE-MALADES DE L'HOTEL-DIEU



NOUS reproduisons des journaux quotidiens, où elle a paru sous la signature du Dr Alexandre Saint-Pierre, cette communication intéressante au sujet de nos dévouées hospitalières de l'Hôtel-Dieu. En rendant aux Soeurs ce bel hommage public, M. le Dr Saint-Pierre se fait honneur à lui-même. Nous savons d'ailleurs qu'il exprime en somme le sentiment de tous ses confrères. Il faudrait peut-être ajouter que dans l'oeuvre si utile de la formation des Soeurs garde-malades, MM. les médecins ont eux-mêmes une belle part de mérite. Ceci dit, voici la lettre ouverte de M. le Dr Saint-Pierre.

“ Durant de longues années on a cru en certains milieux que partir pour l'hôpital, c'était presque partir pour le cimetière. Combien de fois, n'ai-je pas entendu cette réponse déconcertante: “ Oh! docteur, plutôt que d'aller mourir à l'hôpital j'aime mieux mourir chez moi ”. Aujourd'hui, grâce à Dieu, les temps sont changés. On reconnaît que bien souvent l'hospitalisation est le seul moyen de sauver certains malades et, dans les cercles avertis, non seulement on ne craint plus l'hôpital, mais on le demande, on implore la faveur d'y être admis sitôt qu'arrive la maladie.

“ Ce changement dans l'opinion publique fait honneur à nos institutions. Il est le fruit de durs labeurs, mais c'est une récompense bien méritée. Messieurs les médecins des hôpitaux, en abaissant par leurs soins dévoués et éclairés le taux de la mortalité à 3 et même 2 pour cent, aussi bien que par leur inlassable dévouement, ont bien fait leur part pour établir la bonne renommée actuelle des hôpitaux. Mais, je ne crains pas de le dire, les hôpitaux ne sont devenus ce qu'ils sont, désirés par les malades et foyers de résurrection, que le jour où nos

bonnes religieuses ont compris que le soin des malades exigeait de la compétence et par conséquent des études en sus des qualités du coeur et de l'esprit.

“ Pour aider efficacement le médecin dans sa lourde tâche, pour appeler au secours dès les premiers symptômes alarmants, pour tout, même pour bien faire un simple pansement, il faut avoir des notions des maladies, de leurs principales complications, de l'asepsie, de l'antisepsie, de l'action des médicaments, des principes d'hygiène, etc., etc. En un mot, pour être bonne garde-malade, il faut avoir fait un petit cours de médecine. Et quand la science s'allie à l'abnégation, au dévouement, au sacrifice de soi-même pour le plus grand bien du malade, quand une garde-malade pousse l'héroïsme jusqu'à offrir sa vie chaque jour au Tout-Puissant pour sauver celle du prochain, est-il étonnant que le médecin traitant se fasse une réputation de thaumaturge et que l'hospitalisation des malades soit demandée avec tant d'insistance.

“ Nos institutions catholiques, de l'aveu même de nos frères séparés sont *incomparables* sous ce rapport. “ Il n'y a que des Soeurs pour bien tenir un hôpital ”, disait un jour, en public, un homme d'expérience de mes amis. Seulement, ces excellentes âmes qui ne vivent que pour le Seigneur ont tant de modestie et d'humilité, elles sont si heureuses de savoir toutes leurs bonnes actions inscrites au Livre de Vie, qu'elles ne se soucient guère de voir le public au courant du bien qu'elles font. Mais c'est à nous qui sommes témoins des immenses services que les religieuses rendent gratuitement à nos pauvres, et souventes fois à des riches, qu'il appartient de publier ces hauts faits; c'est à nous qu'il appartient de faire connaître au public que, à Montréal, des bonnes religieuses travaillent jour et nuit auprès des malades, les unes pour l'incroyable salaire de \$45.00 par année, les autres, pour rien. Même ces bonnes dames sacrifient, pour le soin des pauvres de Montréal et de la

province, et même quelquefois des pauvres des autres provinces, une somme qui dépasse \$125,000. par année. Et, depuis plusieurs générations, dans le silence et le recueillement, mais toujours avec la même tendresse et la même générosité..... on accueille les pauvres, les miséreux, les malades. Cette oeuvre est vraiment admirable et combien nous devons être fiers, nous, Canadiens français catholiques, de posséder au milieu de nous de telles institutions.

“ En voyant, ces jours derniers, six jeunes religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal recevoir de Sa Grandeur Mgr Gauthier, en présence des médecins de l'Institution, leur diplôme de gardes-malades, j'ai cru que l'occasion était bonne pour remercier publiquement les Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu pour tout ce qu'elles ont fait et font encore si généreusement pour nos pauvres malades et pour les féliciter de l'excellente idée qu'elles ont eu de ne confier le soin des malades qu'à des hospitalières diplômées. La Soeur garde-malade diplômée est la garde-malade idéale. Rien ne lui coûte, car elle est sûre de sa récompense là-haut, et rien ne lui échappe de ce qui peut être utile au médecin traitant ou au malade car, confiante en son savoir, elle veille. Ces jeunes Soeurs ont dû passer des examens d'anatomie, de physiologie, de pathologie interne et externe, de matière médicale et d'hygiène, et la moyenne des notes obtenues est en haut des neuf-dixièmes. C'est un excellent résultat dont les Dames Hospitalières ont le droit d'être fières. L'Hôtel-Dieu compte aujourd'hui près de cinquante religieuses diplômées, uniquement attachées au soin des malades.

“ Heureux, si par ces quelques lignes j'ai pu faire mieux connaître et apprécier nos institutions religieuses hospitalières et, en particulier, l'oeuvre admirable des Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal. ”

ban
Agi
not
dev
par
sali
Je
pas.
tud
sain
L
ne.
l'In
quel
tion
sut
vait
gieu
sait
“
dem
port
qu'i
inef.
deva
eux
guid
à toi

LE PERE EDOUARD

POUR la troisième fois, en quelques mois, les Pères Trappistes d'Oka viennent de perdre un de leurs supérieurs. Après Dom Antoine, l'Abbé, et le Père Colombran, le Prieur, voici que disparaît le directeur de l'Institut Agricole, le Père Edouard. Les silencieux moines blancs de notre monastère de Notre-Dame-du-Lac, à l'exemple de leurs devanciers des vieux pays, ne craignent pas la mort et s'y préparent, on le sait, constamment. La légende veut qu'ils ne se saluent que par les mots sévères : " Frère, il faut mourir " ? Je ne la crois guère fondée, puisque les Trappistes ne parlent pas. Mais leur vie de silence et de recueillement, leurs habitudes de labeur et de prière sont bien propres à les disposer saintement au grand voyage de l'éternité.

Le Père Edouard aimait profondément sa vocation de moine. Depuis plusieurs années, ses fonctions de directeur de l'Institut d'Oka et de professeur à l'Université Laval, à laquelle l'Institut est affilié, l'avaient obligé à des relations nombreuses en dehors du monastère. Le pieux moine sut répondre aux exigences de la situation ; mais l'on apercevait très vite qu'il était avant tout religieux, et excellent religieux. D'un commerce facile, serviable et doux, il ne connaissait que des amis.

" C'est un bon religieux qui disparaît, a-t-on écrit au lendemain de sa mort, et tous ceux qui l'ont connu dans ses rapports avec le public, et comme chef de l'importante institution qu'il dirigeait si paternellement, garderont de lui un souvenir ineffaçable. Les étudiants actuels d'Oka et ceux qui les ont devancés, le regretteront surtout ; car il n'est pas un d'entre eux qui n'ait trouvé dans le Père Edouard non seulement un guide sage, un protecteur puissant, mais encore un ami prêt à tous les dévouements... "

“ Pendant six ans, disait le même correspondant, le Père Edouard fut à la Trappe le grand hôtelier. En cette qualité, il fit la connaissance de milliers de visiteurs et de pénitents qui allaient chercher le repos de la conscience dans la pieuse solitude des moines. Tous ont emporté de lui beaucoup de son coeur et de son inépuisable charité. . . ”

Ce témoignage, dans sa dernière partie surtout, nous a paru touchant à rapporter ici. Celui qui a écrit ces lignes a souffert, évidemment, et il a bien connu le bon Père Edouard.

• • •

Dans le monde le Père Edouard s'appelait Joseph-Edouard Riopelle. Il était le frère de M. l'abbé Riopelle, l'actuel directeur des élèves au collège de l'Assomption. Il était né à L'Epiphanie, le 23 mars 1878. Il étudia à l'Assomption. En 1899, il entra chez les Trappistes. Il prononça ses vœux en 1904 et fut ordonné prêtre, le 25 juillet 1905, par feu Mgr Archambeault. En 1907, il était nommé directeur de l'Institut Agricole, et, par le fait même, professeur à l'Université Laval.

Malade depuis plusieurs mois, sur l'avis des médecins et avec la permission de ses supérieurs, il -était allé chercher dans sa famille d'abord, puis, chez son parent, M. le curé Contant, de Maisonneuve, un rétablissement qui ne vint pas. Il est mort au presbytère de Maisonneuve, le 8 juin dernier. Ses funérailles, qui furent présidées par Dom Pacôme, l'Abbé d'Oka, ont eu lieu à Maisonneuve, le jeudi, 11 juin, au milieu d'un grand concours du clergé et des fidèles. Enfin, on a conduit sa dépouille mortelle à Oka, et on l'a inhumé auprès de ses frères en religion. Il possède désormais la paix et le silence dans le sein de Dieu, comme il l'avait rêvé. Il ne doit pas le regretter !

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A ORLEANS

A Orléans, les fêtes religieuses, commémorant le 485^{me} anniversaire de la délivrance d'Orléans, ont été célébrées, cette année, au milieu d'une énorme affluence.

Le dimanche, 10 mai, à 9.30 heures, pendant que les chœurs exécutaient la marche triomphale de Laurent de Rillé, le cortège se déroulait dans la cathédrale. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, officiait pontificalement.

Après l'évangile, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, monta en chaire. L'évêque d'Orléans expliqua que Mgr Marty avait dû rester à Montauban pour accomplir son devoir électoral, et que c'était le motif pour lequel lui-même il allait, une fois de plus, parler de Jeanne d'Arc.

La première partie de son discours fut consacrée à ce que l'évêque d'Orléans a appelé les " bruits premiers de la canonisation ". Il retraça la vie de la jeune fille. Mais " c'est à Rouen, dit-il, dans cette journée du 31 mai 1432, que pour la première fois elle fut appelée sainte " Mgr Touchet retraça, en effet, l'épisode qui arracha au bourreau chargé de brûler Jeanne d'Arc, ces mots : " Dieu me pardonne je viens de brûler une sainte ".

Après avoir parlé des trois enquêtes qui furent faites sur Jeanne à Poitiers, à Rouen et enfin à Paris, Mgr Touchet résuma la procédure de la canonisation et montra l'importance des procès qu'il a fallu faire et des innombrables séances tenues, pour obtenir d'abord le décret accordant à Jeanne le titre de *vénérable* et enfin en 1909, celui de *bienheureuse*.

Mgr Touchet a exprimé l'espoir que la commission romaine, qui, le 26 mai, devait examiner le décret de sainteté, donnerait

un avis favorable. " Ce jour-là, dit-il en terminant, nous convoquerons le ciel et la terre pour se réjouir avec nous. Tout le monde catholique tressaillira d'allégresse et nous dirons à Jeanne : " Sainte Jeanne de France, gardez notre patrie, gardez notre ville d'Orléans et que dans les siècles, des siècles, à jamais, vive Jeanne ! vive la France ! "

De longs applaudissements ont éclaté et, le soir, après la magnifique cérémonie, la foule fit au prélat une véritable ovation.

LE NOUVEAU RITUEL

Une nouvelle édition du Rituel vient de paraître. Elle porte cette indication additionnelle *et a Pio X castigatum et auctum*. La dernière datait du 25 mars 1752. Elle avait été faite par Benoit XIV. Depuis lors, de nombreux décrets ont été portés qui entraînaient indirectement des modifications dans le Rituel, ne fût-ce que la réforme du chant grégorien. L'édition qui vient de paraître a pour but de mettre le Rituel en parfait accord avec tous les décrets actuels. Elle a été déclarée *typica* par décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 11 juin 1913 et doit donc servir de modèle pour toutes les éditions futures.

Ce nouveau rituel contient, pour terminer les Litanies de la Sainte Vierge, des versets, répons et oraisons différents, selon les divers temps liturgiques. Il convient d'appliquer désormais cette règle aux versets, répons et oraisons, que l'on chante aux saluts du Très Saint-Sacrement, après les motets en l'honneur de la Sainte Vierge.

Voici à ce sujet les indications données par le Rituel (*Append.*

I, p. 23-24.)

10 *De la Purification à Pâques et de la Trinité à l'Avent.*

v. Ora pro nobis, sancta Dei genitrix.

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus. — Concede nos famulos tuos. . .

20 *De l'Avent à Noël.*

v. Angelus nuntiavit Mariæ.

R. Et concepit de Spiritu Sancto.

Oremus. — Deus, qui de beatæ Mariæ. . .

30 *De Noël à la Purification.*

v. Post partum, Virgo, inviolata permansisti.

R. Dei Genetrix, intercede pro nobis,

Oremus. — Deus, qui salutis æternæ. . .

40 *Au temps Pascal.*

v. Gaudæ et lætaræ, Virgo Maria, Alleluia.

R. Quia surrexit vere Alleluia.

Oremus. — Deus, qui per resurrectionem. . .

STATUE DE SAINT AUGUSTIN

Vers le mi-avril a été inaugurée la statue qu'une pieuse chrétienne, Mme Stéphanie Audureau, a voulu élever à la gloire du grand docteur, saint Augustin, en l'antique Hippone, la moderne Constantine.

L'exécution en fut confiée au distingué sculpteur marseillais, M. Cantini. Celui-ci, grâce aux indications historiques fournies par M. le chanoine Leroy, sut étudier et exécuter saint Augustin tel qu'il apparaît dans la réalité de l'histoire.

Le saint est représenté dans le costume africain des évêques du IV^e siècle, avec l'ample *byrrhus* qui enveloppe très bas tout le buste. Sur ce manteau merveilleusement drapé et bordé d'une sobre broderie, se projette, avec grâce, sur les épaules, une large et souple écharpe ou étole ornée de crois latines.

Ce costume, qui est celui des moines d'Orient, est complété en dessous par la dalmatique courte à manches avec revers agrafés aux poignets, et par la très ample *toga* enveloppant largement le bas de corps. Comme chaussures, des *caliges* bien dessinées et nouées par dessus de larges cordelières. Comme coiffure, la mitre basse, qui rappelle bien la tiare antique festonnée d'une broderie en couronne que portaient les évêques des premiers siècles.

Le geste et l'allure de la statue sont en tous points remarquables. L'évêque tient la crosse vigoureusement et obliquement, de la main gauche. Le bras droit est levé vers le ciel et tient un cœur enflammé. Ce geste, à la fois si noble et si gracieux, et qui donne tant d'allure à l'ensemble de la statue, est l'éloquente traduction de ce mot célèbre de saint Augustin : *Cor irrequietum nostrum, donec requiescat in te.*

A gauche, au pied de la statue et se serrant contre le bâton de la crosse, un magnifique aigle, éclatant symbole du génie de saint Augustin, se tient debout, griffant de ses serres puissantes les feuillettes soulevés d'un gros volume. De son regard il fixe le grand docteur et semble l'inviter à aller planer avec lui dans l'infini.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	30 juin. — Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.
Jeudi,	2 juillet. — Bordeaux.
Samedi,	4 " — Notre-Dame-du-Bon-Conseil.